

OK

Envoyé en préfecture le 21/07/2025

Reçu en préfecture le 21/07/2025

Publié le

S²LO

ID : 064-200067262-20250718-250718_01G_URB-DE

PLUi

PLAN LOCAL D'URBANISME
intercommunal

GRILLE ANALYSE INVENTAIRE PATRIMOINE
BATI ARTICLE L.151-19 DU CU

COMMUNE :

ESTIALESCO

RAPPEL DE LA REGLEMENTATION :

Art L.151-19 du code de l'urbanisme : « *le règlement peut identifier et localiser les éléments de paysage et identifier, localiser et délimiter les quartiers, îlots, immeubles bâtis ou non bâtis, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à conserver, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation leur conservation ou leur restauration.* » »

METHODOLOGIE RETENUE DANS LE CADRE DU PROJET PLUI:

- ⇒ Critères retenus pour l'identification du patrimoine bâti
- Intérêt architectural

LOCALISATION DU BATIMENT : Arbre - Chêne Pédonculé

Adresse : Chemin du Derrick - 64290 ESTIALESCO

Référence cadastrale : A 21

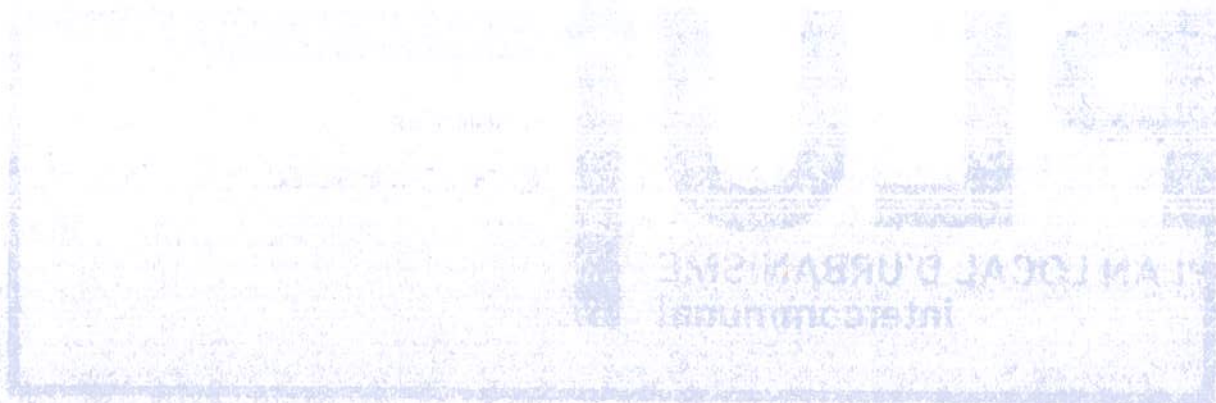
CONTRAINTES D'URBANISME :

Zonage dans le document d'urbanisme en vigueur (si existant) :

Contraintes d'urbanisme spécifiques (servitudes d'utilité publiques ...) :

INTERET ARCHITECTURAL :

- Etat du bâtiment :
- Description sommaire du bâtiment : Très vieux chêne pédonculé



ARTICLE 1 - OBJET
Le présent règlement définit les règles d'urbanisme applicables sur le territoire de la commune de...

Commune de ...
Maire ...

ARTICLE 2 - CHAMP D'APPLICATION
Le présent règlement s'applique sur le territoire de la commune de ...

ARTICLE 3 - DISPOSITIONS GÉNÉRALES
Le présent règlement est applicable à compter de la date de son adoption...

Envoyé en préfecture le 21/07/2025

Reçu en préfecture le 21/07/2025

Publié le

ID : 064-200067262-20250718-250718_01G_URB-DE



Envoyé en préfecture le 21/07/2025

Reçu en préfecture le 21/07/2025

Publié le



ID : 064-200067262-20250718-250718_01G_URB-DE



Envoyé en préfecture le 21/07/2025

Reçu en préfecture le 21/07/2025

Publié le



ID : 064-200067262-20250718-250718_01G_URB-DE



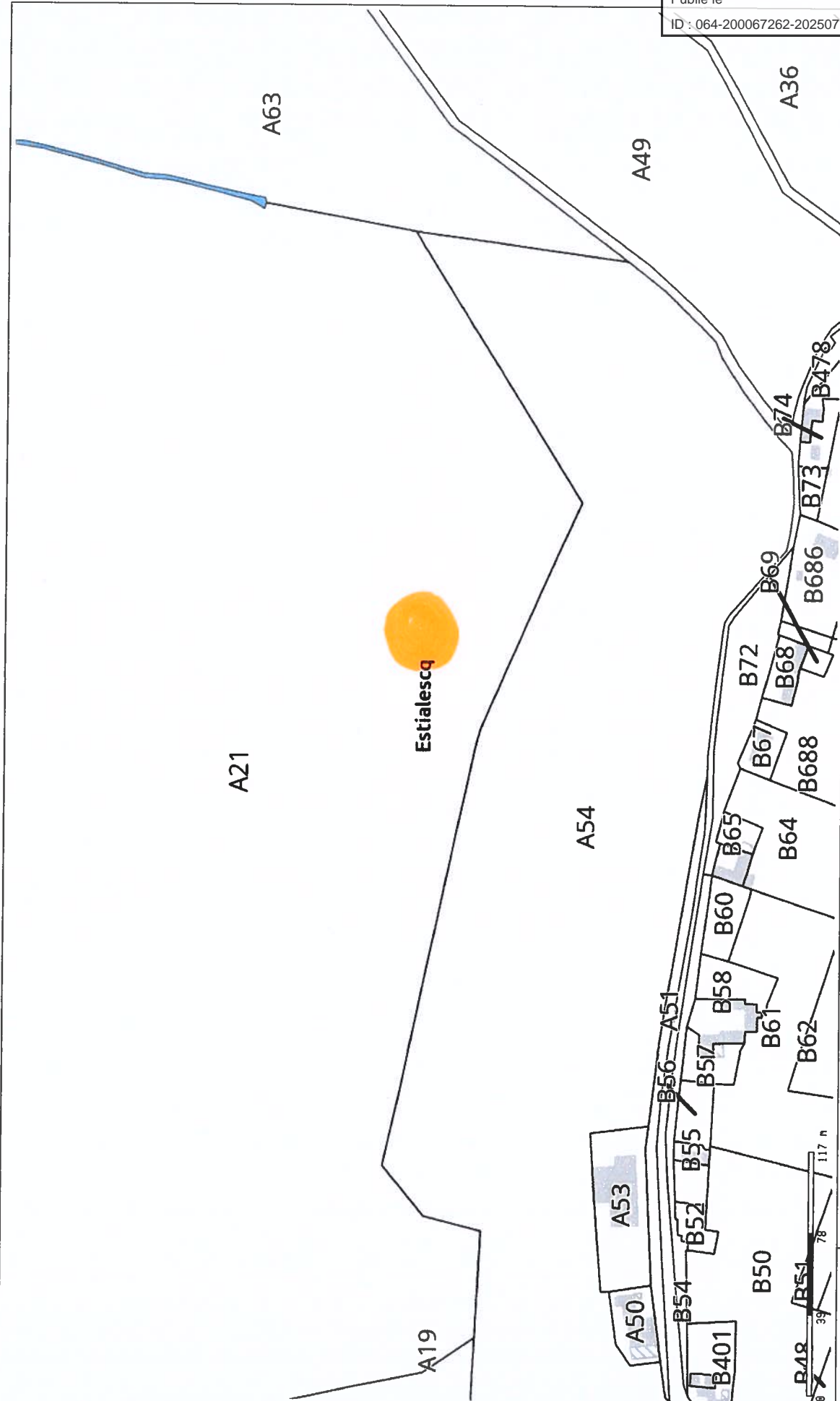
Envoyé en préfecture le 21/07/2025

Reçu en préfecture le 21/07/2025

Publié le



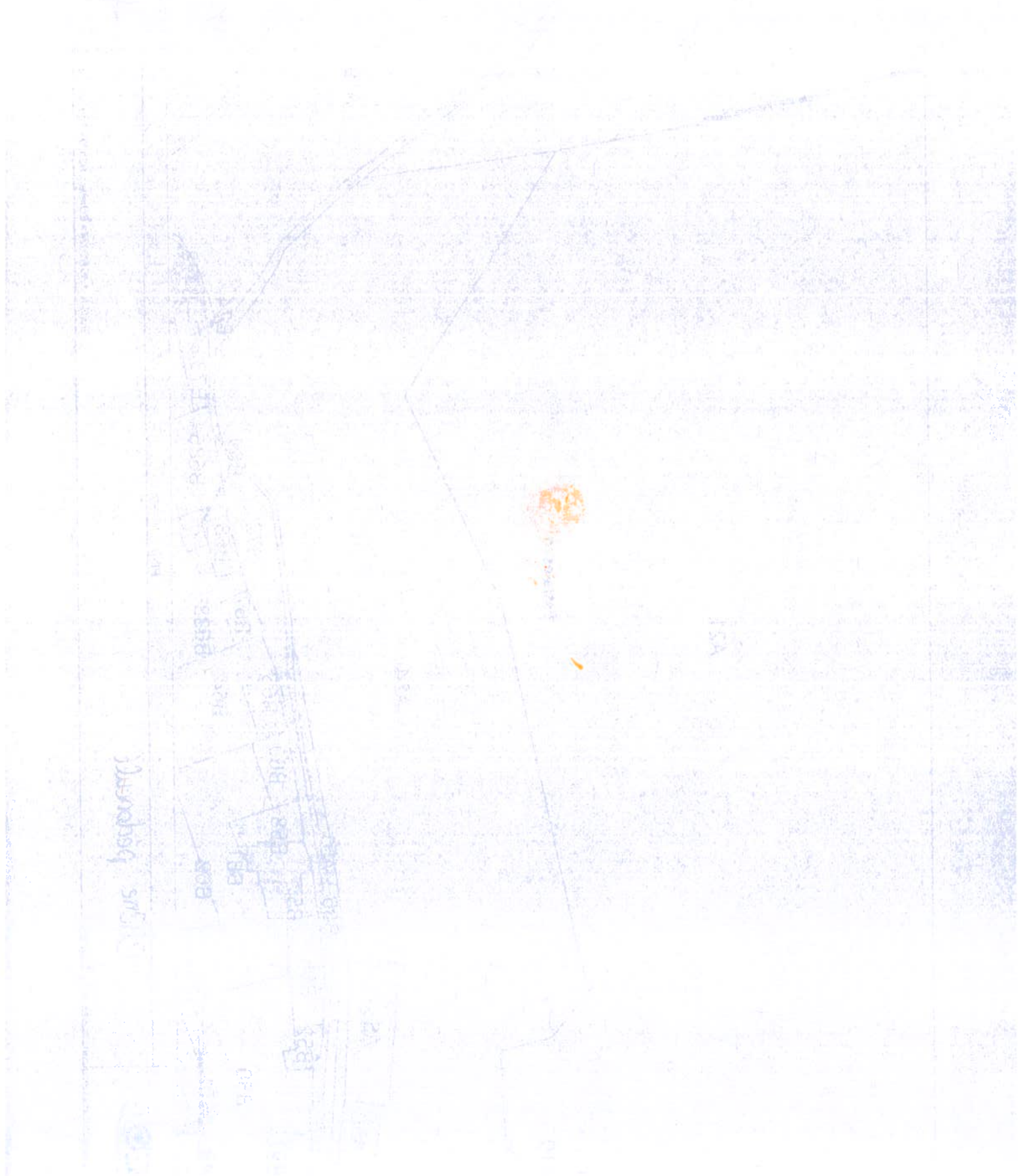
ID : 064-200067262-20250718-250718_01G_URB-DE

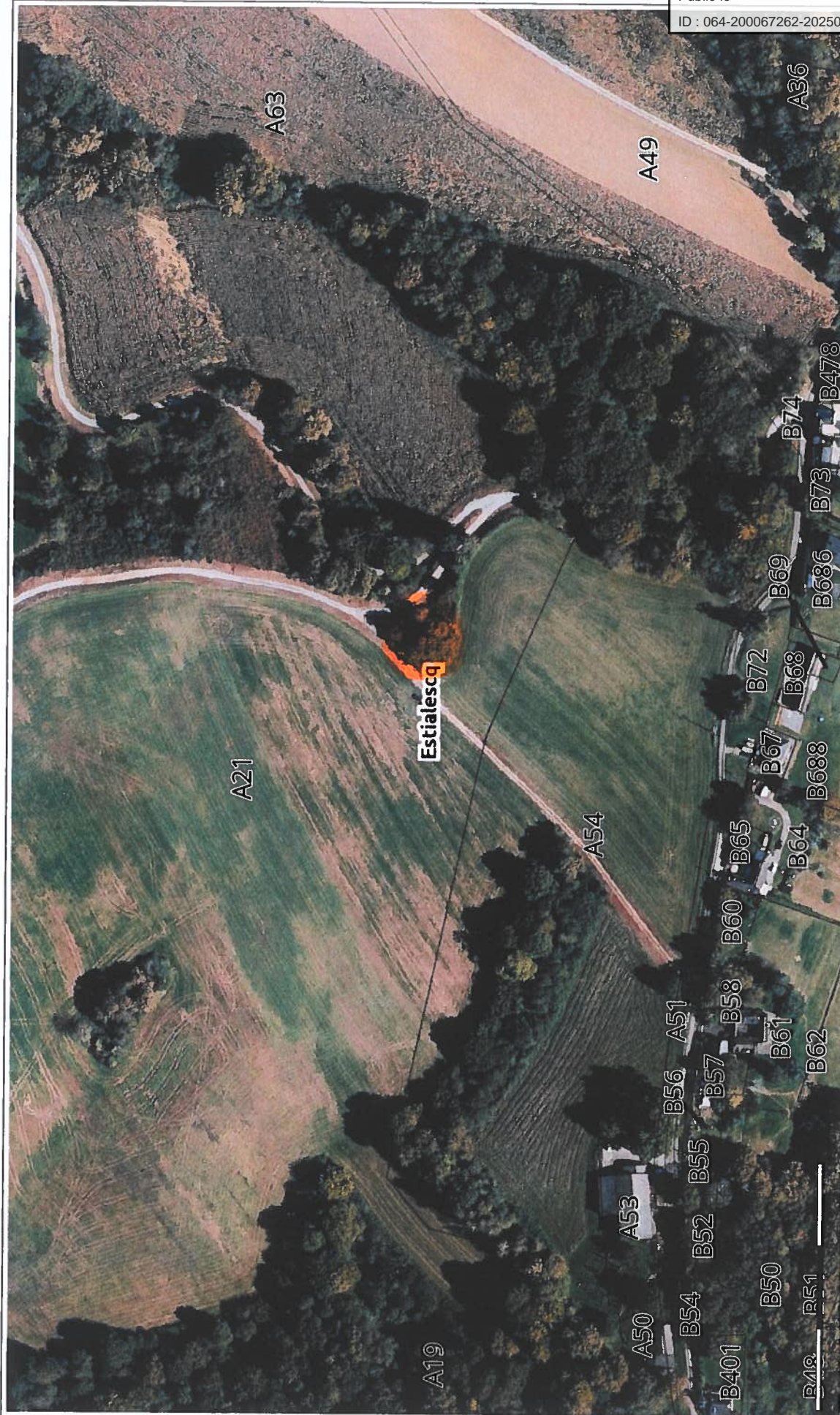


Plan 1

Chêne pédonculé







Plan 1



Envoyé en préfecture le 21/07/2025

Reçu en préfecture le 21/07/2025

Publié le



ID : 064-200067262-20250718-250718_01G_URB-DE



01

ok.

PLUi

PLAN LOCAL D'URBANISME
intercommunal

GRILLE ANALYSE INVENTAIRE PATRIMOINE
BATI ARTICLE L.151-19 DU CU

COMMUNE :
ESTIALESCO

RAPPEL DE LA REGLEMENTATION :

Art L.151-19 du code de l'urbanisme : « *le règlement peut identifier et localiser les éléments de paysage et identifier, localiser et délimiter les quartiers, îlots, immeubles bâtis ou non bâtis, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à conserver, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation leur conservation ou leur restauration.* » »

METHODOLOGIE RETENUE DANS LE CADRE DU PROJET PLUI:

- ⇒ Critères retenus pour l'identification du patrimoine bâti
- Intérêt architectural

LOCALISATION DU BATIMENT : POMPE EN CUIVRE - Ch. Tristan

Adresse : en face du 6 ch. Tristan, 64290 ESTIALESCO

Référence cadastrale : sur voie communale - vers B319 - B324

CONTRAINTES D'URBANISME :

Zonage dans le document d'urbanisme en vigueur (si existant) : ✓

Contraintes d'urbanisme spécifiques (servitudes d'utilité publiques ...) : ✓

INTERET ARCHITECTURAL :

- Etat du bâtiment : Bon état - ne fonctionne plus
- Description sommaire du bâtiment : pompe en cuivre avec muret en pierres



METHODOLOGIE RETENUE DANS LE CADRE DU PROJET RPD...
Ces différents ont permis l'élaboration du document...

LOCALISATION DU BÂTIMENT PRINCIPAL EN COURSE - L.P. L'ISTAN
en face de la Cour d'Appel - 43300 ESTIVAN
Situé dans la zone d'habitat individuel - voirie communale - voirie B312 - A331

CONTRAIRES D'URBANISME
Constaté dans le document d'urbanisme en vigueur (P.L.U.)
Constaté dans les plans d'urbanisme (permis de construire n° 2014/001)

INTEREST ARCHITECTURAL
Le bâtiment est un exemple de l'architecture traditionnelle locale.
Le bâtiment est un exemple de l'architecture traditionnelle locale.



Chemin Tristan

Pompe en cuivre

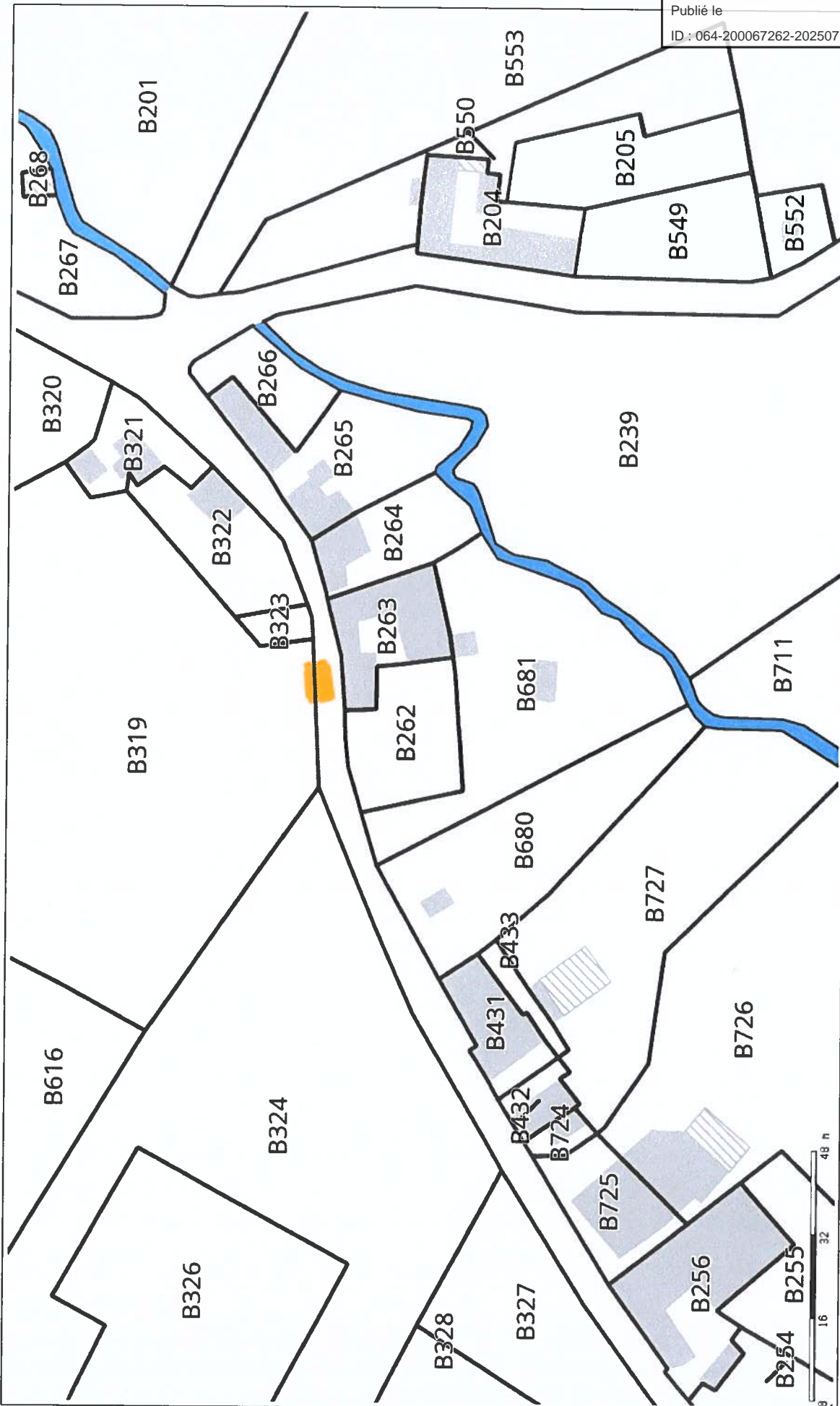
Envoyé en préfecture le 21/07/2025

Reçu en préfecture le 21/07/2025

Publié le

ID : 064-200067262-20250718-250718_01G_URB-DE





Plan 1

Pompe cuirre - Ch. Tristan





OK

Envoyé en préfecture le 21/07/2025

Reçu en préfecture le 21/07/2025

Publié le

S²LO

ID : 064-200067262-20250718-250718_01G_URB-DE

PLUi

PLAN LOCAL D'URBANISME
intercommunal

GRILLE ANALYSE INVENTAIRE PATRIMOINE
BATI ARTICLE L.151-19 DU CU

COMMUNE :

ESTIALESCA

RAPPEL DE LA REGLEMENTATION :

Art L.151-19 du code de l'urbanisme : « *le règlement peut identifier et localiser les éléments de paysage et identifier, localiser et délimiter les quartiers, îlots, immeubles bâtis ou non bâtis, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à conserver, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation leur conservation ou leur restauration.* » »

METHODOLOGIE RETENUE DANS LE CADRE DU PROJET PLUI:

- ⇒ Critères retenus pour l'identification du patrimoine bâti
- Intérêt architectural

LOCALISATION DU BATIMENT : Pompe chemin Carrère

Adresse : vers 117 chemin Carrère, 64290 ESTIALESCA

Référence cadastrale : sur voie publique - en bordure parcelle B478

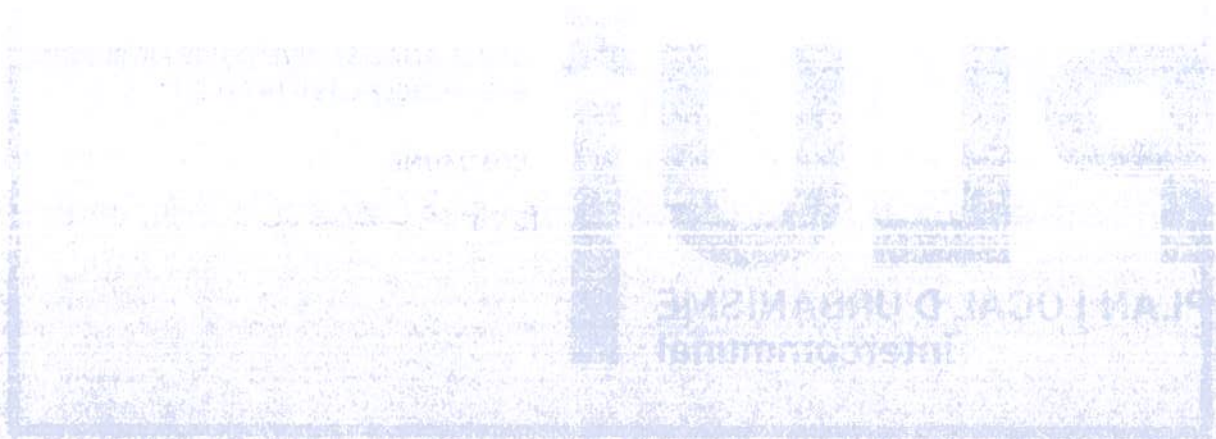
CONTRAINTES D'URBANISME :

Zonage dans le document d'urbanisme en vigueur (si existant) :

Contraintes d'urbanisme spécifiques (servitudes d'utilité publiques ...) :

INTERET ARCHITECTURAL :

- Etat du bâtiment : Bon - rénové vers 2015 par STI CCAO - Fonctionne .
- Description sommaire du bâtiment : Pompe métallique devant muret en pierres.



ARTICLE DE CARACTERISATION

Le territoire est caractérisé par une situation géographique favorable, une situation économique dynamique et une situation sociale équilibrée. Le territoire est également caractérisé par une situation culturelle riche et une situation environnementale préservée.

ARTICLE DE DEFINITION

Le territoire est défini par ses limites géographiques et administratives. Le territoire est également défini par ses caractéristiques physiques, économiques, sociales, culturelles et environnementales.

ARTICLE DE CONSTAT

Le territoire est confronté à des enjeux de développement durable, de cohésion sociale et de résilience territoriale. Ces enjeux sont liés à la situation géographique, économique, sociale, culturelle et environnementale du territoire.

ARTICLE D'OBJECTIF

Le territoire se fixe pour objectif de développer durablement son territoire, de renforcer sa cohésion sociale et d'améliorer sa résilience territoriale. Ces objectifs sont liés à la situation géographique, économique, sociale, culturelle et environnementale du territoire.

Envoyé en préfecture le 21/07/2025

Reçu en préfecture le 21/07/2025

Publié le

ID : 064-200067262-20250718-250718_01G_URB-DE

S'LO



Eau potable

Envoyé en préfecture le 21/07/2025

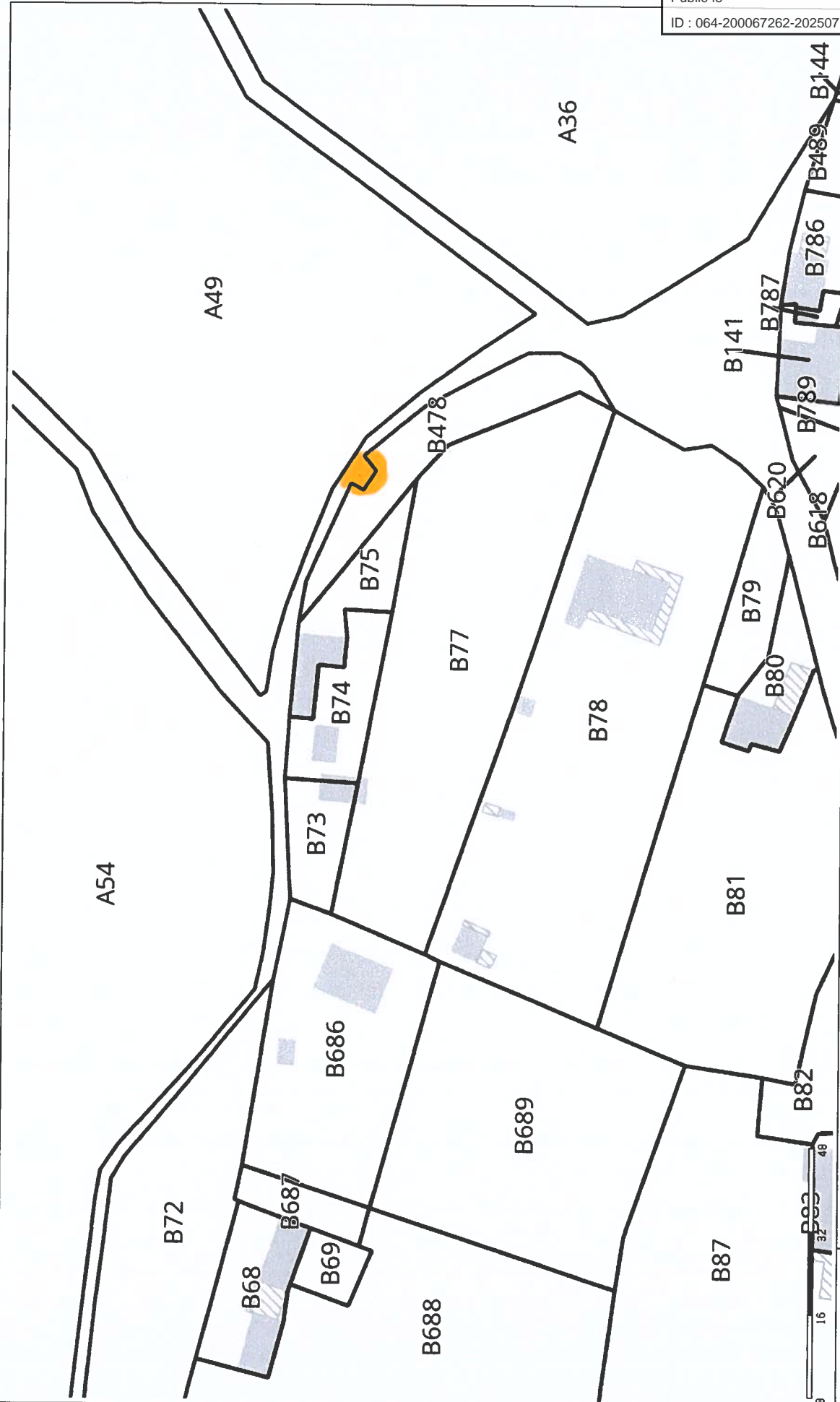
Reçu en préfecture le 21/07/2025

Publié le



ID : 064-200067262-20250718-250718_01G_URB-DE

Chemin Carrere
Pompe Bur -



Plan 1

POMPE BUR - Chemin Carrère

Écité le 12/07/2024 - Echelle : 1/1000 - Format : A4



Envoyé en préfecture le 21/07/2025

Reçu en préfecture le 21/07/2025

Publié le



ID : 064-200067262-20250718-250718_01G_URB-DE

